



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 12 décembre 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 6 décembre 2024

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 41
Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents participant au vote : 37
Nombre de procurations : 2

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Laurent GOBET
Madame Nathalie KOENDERS		Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Christine MARTIN	Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Ludmila MONTEIRO
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Lionel SANCHEZ
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Céline TONOT	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Odile GOIZET-DUMONT suppléante de M. Dominique GRIMPRET	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur Jean DUBUET
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Didier RELOT
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Guillaume RUET	Madame Monique BAYARD
	Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM	Monsieur Philippe BELLEVILLE

Membres absents :

Monsieur Jean-François DODET	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES**FRENCH TECH Bourgogne-Franche-Comté - Proposition d'adhésion et demande de subvention 2025**

La « French Tech » désigne l'ensemble des acteurs d'un écosystème qui travaillent dans ou pour les entreprises technologiques et innovantes françaises, en France ou à l'étranger. Les entrepreneurs en premier lieu, mais aussi les investisseurs, ingénieurs, designers, développeurs, grands groupes innovants, associations, médias, opérateurs publics, instituts de recherche, organismes de formation, collectivités, etc qui s'engagent pour la croissance et le rayonnement international des startups et entreprises innovantes.

La Mission French Tech est l'administration rattachée à la Direction Générale des Entreprises, au sein du ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique. Elle réunit un réseau de 17 Capitales, le plus haut niveau de labellisation délivré en 2023 pour 3 ans et 99 Communautés en France et à l'international. Collectivement, elles œuvrent au succès de l'écosystème de La French Tech en fédérant start-ups et acteurs locaux, en menant des actions dans la lignée de ces priorités et en déployant les programmes de la mission. Sur notre territoire, la Capitale French Tech Bourgogne Franche-Comté (BFC), assure cette mission.

L'association French Tech BFC promeut les échanges et les bonnes pratiques entre les startups et professionnels de l'écosystème numérique régional et métropolitain, afin de créer des synergies dans les domaines de l'innovation, tout en soutenant l'emploi et le développement économique. Elle met en place des programmes d'entrepreneuriat et organise divers événements. Par exemple, le 11 septembre dernier, la French Tech BFC a organisé les Assises Nationales des Startups Industrielles à Dijon et tout au long de l'année, elle propose également :

- Des rendez-vous B2B, tel que le programme Connect pour stimuler l'innovation et favoriser la collaboration entre startups, grandes entreprises et acteurs publics. Le programme permet de donner aux startups l'occasion de présenter leurs solutions, et d'organiser des rencontres pour envisager des partenariats concrets,
- Des forums et masterclass autour de thématiques techniques tels que l'IA et la cybersécurité ou des problématiques managériales pour accompagner les entrepreneurs,
- Un tout nouveau programme, School Corner pour renforcer et fluidifier les liens entre le monde de l'éducation-formation et celui de l'entreprise.

L'association French Tech BFC, fédère plus de 220 entreprises régionales dont une centaine sont situées sur le territoire de la métropole. Elle dispose de bureaux dans les locaux de la CCI Côte d'Or et Saône-et-Loire à Dijon et est composée d'une équipe 4 personnes. Jean-Paul Médioni, fondateur du groupe Matawan à Macon (ex UbiTransport) en est le président et Silvère Denis le directeur.

Dans ce contexte, Dijon métropole est sollicitée à hauteur de 10 000 € au titre d'une subvention globale de fonctionnement permettant le soutien à l'association pour les activités sur le territoire de Dijon métropole et d'une cotisation d'adhésion de 5 000 € pour l'exercice 2025.

Cela permettrait d'offrir une visibilité importante pour Dijon Métropole et une occasion supplémentaire de participer activement à l'écosystème entrepreneurial de notre territoire.

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- d'approuver l'adhésion de Dijon métropole à l'association French Tech BFC à compter du 1er janvier 2025 et le renouvellement de l'adhésion à l'issue de l'expérimentation si celle-ci est concluante ;

- **de s'acquérir** de la cotisation, soit 5 000€ TTC pour l'année 2025 ;
- **d'attribuer** au titre de l'année 2025, une subvention de 10 000 € à la French Tech BFC pour financer les actions portées sur le territoire de Dijon métropole selon les modalités détaillées dans le présent rapport et dans la convention 2025 jointe en annexe ;
- **d'autoriser** Monsieur le président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2025.

SCRUTIN	POUR : 39	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 2 PROCURATION(S)	